



Commune de Lignières

Place du Régent 1

2523 Lignières

Téléphone 032 886 50 30

commune.lignieres@ne.ch

www.lignieres.ch

IBAN n° CH52 0076 6000 L001 5180 9



Aux membres du Conseil général

Lignières, le 20 mars 2023

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit d'engagement de CHF 55'000.- pour l'acquisition d'une surface de 850 m² à détacher du bien-fonds 924 pour la réalisation d'un parking à l'arrière du collège de La Gouvernière

Monsieur le Président,
Madame, Messieurs,

Dans le cadre du projet d'assainissement du collège de La Gouvernière et de ses alentours, il est notamment prévu d'améliorer l'offre en places de stationnement.

Pour ce faire, nous projetons de réaliser 40 places de parc supplémentaires pour véhicules automobiles au nord du collège, en plus des 20 places existantes au sud. Sur un total de 60 places de stationnement, 20 seront équipées de bornes de recharge électriques, comme l'exige le règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'énergie.

Cette augmentation s'avère nécessaire pour satisfaire, d'une part, à la norme et, d'autre part, au besoin en places de parc pour l'exploitation du collège, de la structure d'accueil parascolaire, de la halle polyvalente et de l'abri de protection civile, ainsi que pour répondre au manque de places de stationnement dans le village et satisfaire aux besoins occasionnés par les manifestations villageoises périodiques durant l'année réunissant un grand nombre de visiteurs, comme la Fête de la Désalpe, le marché de Noël, les concerts, les spectacles, etc.

Une partie de ces places de stationnement sera exclusivement réservée au personnel enseignant et de la structure d'accueil parascolaire de 07h00 à 18h00 durant la semaine, le solde sera quant à lui accessible à tout un chacun de manière permanente. L'usage de l'ensemble des places de stationnement sera limité à une durée maximale de 15 heures et celles-ci seront mises gratuitement à disposition des usagers.

Nous vous transmettons, en annexe, un avant-projet de l'implantation des places de stationnement sur la base duquel la surface à acquérir de 850 m² a été déterminée. Il s'agit d'un plan d'intention qui sera encore retravaillé dans le cadre de l'étude de l'assainissement du collège et de ses alentours. Aussi, plusieurs éléments se doivent encore d'être approfondis, tels que, par exemple, l'implantation des places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap.

Suite aux pourparlers engagés avec les propriétaires du bien-fonds 924, nous nous sommes finalement mis d'accord pour fixer le prix à CHF 60.- le m² pour l'acquisition de cette surface de terrain, soit un montant total de CHF 51'000.- (850 m² à CHF 60.-), auquel s'ajoute les frais de géomètre et les frais d'acte qui seront à charge de la Commune de Lignières estimés à CHF 4'000.-.

Commune de Lignières

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit d'engagement de CHF 55'000.- pour l'acquisition d'une surface de 850 m² à détacher du bien-fonds 924 pour la réalisation d'un parking à l'arrière du collège de La Gouvernière

Les tenants et aboutissants de cette acquisition ont été discutés en détail avec la Commission financière et de gestion le 30 janvier 2023 et celle-ci a estimé que le prix proposé était raisonnable et qu'il était judicieux de procéder à cette acquisition.

Cette acquisition constitue, par ailleurs, la seconde étape de la planification envisagée pour répondre à la pétition de M. Alban Moret et consorts concernant le manque de possibilités de parcage au sein du village de Lignières. Le Conseil communal vous prie dès lors de prendre en considération le présent rapport et d'accepter cette demande de crédit pour nous permettre de traiter la problématique de ces places de stationnement dans le cadre de l'étude du projet d'assainissement du collège de La Gouvernière et de ses alentours.

C'est dans cet esprit que nous vous invitons, Monsieur le Président, Madame, Messieurs, à nous suivre dans cette démarche et à voter l'arrêté qui vous est soumis.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président



Cédric Hadorn

Le secrétaire



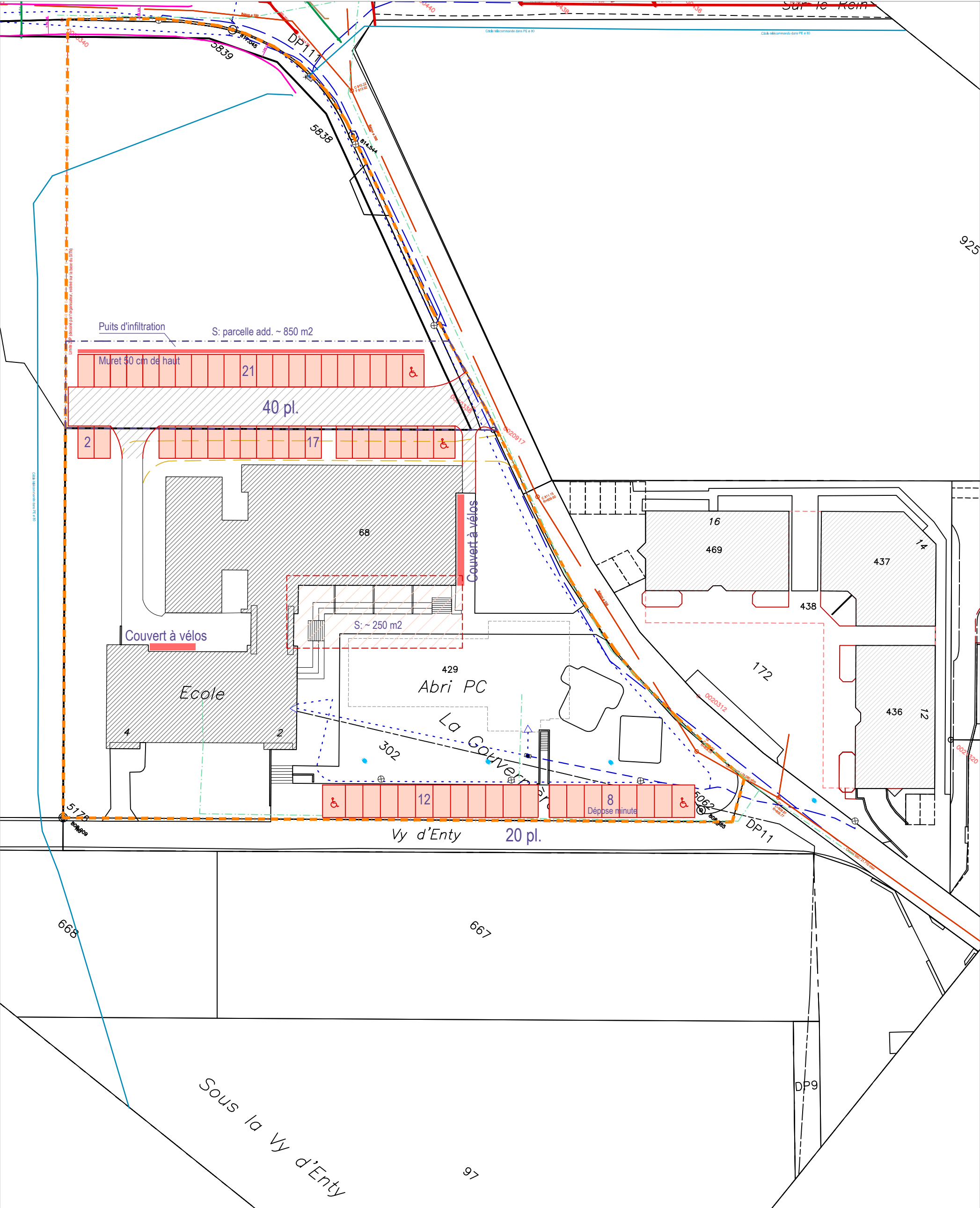
Serge Gaillard

Annexes : - Plan d'emprise de la surface de 850 m² à acquérir
- Plan avant-projet de l'implantation des places de stationnement
- Projet d'arrêté



Echelle 1:500

0 5 10 15m



Collège de la Gouvernière - Lignièrès

Aménagements extérieurs

Repele architectes FAS SIA

30.08.22